



**APNÉES
GRAND-EST**

Lorraine

La Bouffée d'Air

BULLETIN D'INFORMATIONS

N°20 Janvier 2022

- 
- Page 1 Sommaire
Haut fourneau U4 Uckange
- Page 2 Éditorial
- Page 3 Permis de conduire
Nos Amis Routiers
- Page 4 L'A.G. en images
- Page 5 Compte Rendu A.G. 2021
- Page 6 Fontaine de jouvence
Bulletin d'adhésion
- Page 7 Napoléon « apnéique ? »
Conseil d'Administration
Représentation des Usagers
- Page 8 Agenda / permanences

En Lorraine, on a une santé de fer !

Petit à petit, la vie reprend son cours, grâce à la vaccination, à la mise en place du pass sanitaire et le maintien des gestes barrière. Nous avons cependant limité les réunions publiques.

La reprise des permanences pourrait, dans le meilleur des cas, retrouver un rythme de croisière courant 2022.



Malgré tout, le « télé-bénévolat » a ses limites, et l'organisation de l'Assemblée Générale du 23 octobre a été une véritable « Bouffée d'Air » (sans jeu de mots !). Ce fut un grand plaisir de retrouver l'assistance habituelle dans un nouveau cadre. La Bergerie ayant jeté l'éponge, nous avons été accueillis par le Relais de la Planchette. L'AG et la conférence du Dr Mariot sur la prise de médicaments pour dormir, se sont déroulés directement dans la salle du restaurant, dans d'excellentes conditions et le repas qui suivit fut très apprécié par les convives. Nous avons donc gardé cette très bonne adresse pour l'AG du 30 avril 2022.

À l'issue de la conférence-débat, nous avons remercié :

M^{me} Sylvie Chery, pour les nombreux services rendus à notre association au sein d'ARAIRLOR,

le Dr Stéphane Mariot, qui venait d'assurer sa quatrième conférence pour AGE Lorraine,

et nous avons souhaité la bienvenue au Dr Magalie Mercy qui nous accompagne depuis plusieurs années et devient notre médecin référent.

En effet, le Dr Pierre Cervantes tire sa révérence après plus de vingt ans de service auprès de nous, d'abord à la section UPPC Alsace en Moselle, puis à UPPC Lorraine et enfin auprès d'Apnées Grand Est Lorraine jusqu'à ce 23 octobre 2021, jour où il transmet sa fonction de médecin référent au Dr Magalie Mercy.

Le Dr Cervantes a toujours été disponible pour l'association. Difficile de revenir en quelques mots sur la multitude de services rendus et impossible de chiffrer le nombre de conférences qu'il a animées, toujours très appréciées et suivies de débats fort intéressants. Il a été le compagnon de la première heure pour la sensibilisation au SAS des conducteurs PL et Bus. Il a orchestré la mise en place de ce dispositif, suggérant la réalisation de la première enquête en 2012, qui confirma le besoin urgent d'intervenir dans ce milieu à risques.

L'implication de l'association, UPPC Lorraine à l'époque, était évidente. C'est en son nom que nous avons pu investir les FCO, (Formation des Conducteurs Obligatoire) durant la phase « Santé, Addictions et Somnolence ». Avec, il faut le signaler, le soutien très important de la FNTR-FNTV (Fédération Nationale des Transporteurs Routiers et Voyageurs).

Depuis plus de huit ans, dans le cadre de cette action, nous

avons réalisé de nouveaux kakémonos, des flyers, des vidéos, écrit un grand nombre de courriers, d'articles de presse, etc. Toutes ces réalisations ont été à chaque fois validées par le Dr Cervantes.

Au nom de tous les administrateurs et des adhérents, je vous souhaite une bonne et longue retraite. Vous restez à jamais notre « Médecin Référent d'Honneur », et à ce titre vous serez toujours invité à participer à notre Assemblée Générale.

MERCI DOCTEUR et bonne retraite.

L'année 2021 nous a permis une légère reprise d'activités :

Le 4 juin, participation à l'Assemblée Générale d'ARAIRLOR, qui a renouvelé l'octroi d'un don de 1 000 euros à notre association. Merci au Pr François CHABOT.

Le 9 octobre, le Dr CORNU, pneumologue à Verdun, nous a invité à assister aux Journées Médicales sur le sommeil à VERDUN. Réservées aux professionnels, le débat sur la législation concernant la conduite automobile et les personnes souffrant de maladies altérant le sommeil a particulièrement retenu notre attention.

Le 15 octobre, nous avons participé à la fête des 40 ans d'ARAIRLOR : Commémoration émouvante et pleine d'espoir en ce qui concerne la prise en charge des malades insuffisants respiratoires.

Le 23 octobre, Assemblée Générale d'Apnées Grand Est Lorraine au Relais de la Planchette à Montoy Flanville.

Pour 2022, nous avons déjà rendez-vous :

Le 18 février, Sarreguemines : Conférence sur le SAS à l'invitation de l'association « Relais Solidarité Citoyenne »

Le 18 mars, CHRU de Nancy : Intervention, en tant que patients experts, à la journée du sommeil. (à confirmer)

Le 3 avril, Jarmy : Marche du cœur avec l'association Cœur et Santé.

Le 7 Juin, Revigny-Sur-Ormain (55) : Conférence « Dormir quand on n'a plus 20 ans » ou le sommeil et ses troubles, à l'invitation de l'association « Instance Locale de Coordination Gériatrique ».

N'hésitez pas à nous rejoindre lors de ces manifestations si vous le pouvez.

Pour conclure, je voudrais une fois encore remercier tout(e)s les adhérentes et adhérents qui nous ont accordé leur confiance malgré la conjoncture, ainsi que les administrateurs qui ont maintenu un contact permanent avec l'association.

Nous souhaitons tous une sortie de crise sanitaire la plus proche possible, espérons que la nouvelle année nous l'apportera.

Je vous souhaite le meilleur pour l'année 2022, santé et bonheur.

Vous pouvez toujours suivre l'actualité de l'association sur le site « apneesdusommeil-lorraine.com ».

NUL N'EST CENSÉ IGNORER LA LOI !

La PPC (Pression Positive Continue) est proposée aux malades faisant plus de 30 apnées par heure, à partir de 15 si il existe une somnolence sévère ou des facteurs de risques cardiovasculaires. Ces personnes n'ont plus de sommeil profond, phase la plus importante concernant la récupération et se trouvent de fait très fatiguées durant toute la journée. Elles se mettent en danger elles mêmes, ainsi que leur entourage, dans leur vie domestique et également professionnelle. Il est donc nécessaire qu'elles acceptent le traitement et fassent en sorte que cela fonctionne le mieux possible, en se faisant aider, si besoin, par une association de patients « experts ».

Certaines personnes appareillées pour le SAOS l'ont été après s'être fait une frayeur sur la route, voire même après avoir provoqué un accident. On comprend mieux l'utilité d'un suivi post traitement des intéressés et la nécessité d'étendre ce suivi à toutes les personnes diagnostiquées apnéiques et soignées par PPC.

Le médecin prescripteur doit avertir le patient qu'il est dans l'obligation de déclarer sa maladie à l'autorité préfectorale et prouver l'efficacité de son traitement pour obtenir la validation de son permis de conduire pour une durée de trois ans reconductibles. Pratiquement personne ne le fait. Le médecin soumis au secret professionnel ne peut en aucun cas, dénoncer son patient, de plus, dans nos associations, nous rencontrons un grand nombre de ces malades qui ignorent cette obligation.

Jusqu'en décembre 2015, l'arrêté stipulait que le malade devait remettre son permis de conduire à la préfecture. Puis il devait passer devant une commission qui vérifiait l'efficacité du traitement (minimum deux mois) avant de lui rendre le précieux sésame. Ensuite il devait faire un contrôle tous les ans. On comprend mieux la réticence des malades d'autant que le SAOS ne se détecte pas à la prise de sang ou par un simple contrôle.

Depuis décembre 2015, la procédure a été modifiée : Un médecin généraliste agréé, va étudier le relevé effectué par la PPC transmis par le médecin prescripteur et établir le do-

cument qui permettra la validation du permis de conduire par la préfecture pour une durée de trois ans reconductibles. Les conducteurs Professionnels, (du chauffeur de taxi au conducteur routier), devront, en plus du relevé de PPC, réaliser un TME, (Test de Maintien à l'Éveil), en laboratoire du sommeil afin de s'assurer de l'absence de somnolence.

Depuis des décennies, tout titulaire du permis Poids lourd ou bus doit passer une visite médicale tous les cinq ans. À la fin de cette visite, la dernière question posée par le médecin est : *Avez vous un traitement permanent ?* Si le conducteur répondait, *Je suis appareillé par PPC pour soigner l'apnée du sommeil*, alors qu'il n'était pas passé devant la commission, il se voyait déclarer inapte à la conduite et devait se mettre en règle avec la loi avant de pouvoir reprendre son activité professionnelle.

La plupart du temps, c'est en apprenant cette infortune que les autres conducteurs sont informés de l'existence d'une « nouvelle maladie » : L'apnée du sommeil.

On comprend mieux les réactions des professionnels lors des FCO, (Formation des Conducteurs Obligatoire) tous les cinq ans, des stagiaires imposant une omerta sur le sujet.

La sensibilisation mise en place en Lorraine et en Alsace a prouvé son efficacité : Là où elle a été diffusée régulièrement, la moyenne des conducteurs appareillés est passée de 3 à 6 %. Rappelons que plus de 10 % de ces professionnels sont concernés et que notre champ d'action a touché environ 7 000 d'entre eux. Ils sont 590 000 en France, d'où l'importance de rendre cette sensibilisation obligatoire.

Nos associations sont soutenues par des Professeurs, des médecins, pneumologues, neurologues, spécialistes du sommeil, la FNTR FNTV, (Fédération Nationale des Transporteurs Routiers et Voyageurs), et par plusieurs centres de formations du transport.

Ensemble, Apnées du sommeil Alsace, AIRAS Nancy, Apnées Grand Est Lorraine, nous disposons du soutien de plus de 700 adhérents, **c'est notre force.**

NOS AMIS ROUTIERS

Nous ne reviendrons pas sur le décret concernant le permis de conduire, voir l'article « Nul n'est censé ignorer la loi ». Pour convaincre les chauffeurs PL et bus de se soigner, il faut d'abord les informer. La seule solution est de rendre obligatoire sur tout le territoire Français, la sensibilisation qui a fait ses preuves en Lorraine, là où elle a été sérieusement diffusée.

Courant 2022, nous allons œuvrer dans ce sens en passant par les plus hautes instances du transport et de la formation.

Il est peu probable que le décret du 18 décembre 2015 soit remis en question, il va donc falloir composer avec. Une visite médicale tous les trois ans, plus celle concernant le permis PL tous les cinq ans, cela devrait représenter environ dix demi-journées en vingt ans, dans la majeure partie des cas, prises sur le temps de travail. **Cela ne devrait pas être insurmontable.**



L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 23 OCTOBRE EN IMAGES

En 2020, le 17 octobre, nous avons pu réaliser notre Assemblée Générale juste avant le deuxième confinement, avec un protocole plutôt drastique. Participation réduite en présentiel compensée par la possibilité de suivre l'événement en visioconférence. Les plus téméraires avaient pu profiter du bon, mais dernier, repas servi à « La Bergerie ». Cette dernière ayant cessé définitivement toutes activités.

On pourra regretter que nous n'ayons été informés de

cette situation qu'après avoir envoyé les invitations, soit moins d'un mois avant l'échéance du 23 octobre 2021. Il nous a fallu, dans l'urgence trouver une nouvelle structure pour nous accueillir.

Le « bouche à oreille » nous a orientés vers le « Relais de la Planchette », un ancien « Routier », parfaitement remis au goût du jour, doté d'un grand parking, de plus, fermé le samedi, donc à notre entière disposition.



L'accueil avec le sourire



Guillaume présente les dernières nouveautés, PPC et masques



La tribune des intervenants



Trésorier



Réviser aux comptes



Conférencier



Les invités

Les remerciements



Le Dr Pierre Cervantes, tire sa révérence et prend une retraite bien méritée en se retirant dans une plaine voisine mais néanmoins amie, l'Alsace. Cela méritait bien un stylo personnalisé en bois de « **mirabellier** ».



Et enfin le repas

COMPTE RENDU DE L'A.G. 23 OCTOBRE 2021

La 16^e Assemblée Générale d'AGE Lorraine s'est tenue le 23 octobre 2021 à MONTROY-FLANVILLE.

Le Vice-président Michel BRICK propose une minute de silence à la mémoire de nos disparus.

Le Président Raymond FISCHER ouvre la séance en remerciant en particulier :

La direction et le personnel du Relais de la Planchette qui nous accueillent pour la première fois.

Le Docteur CERVANTES, notre fidèle médecin référent (jusqu'à la fin de cette AG).

Le Docteur Magalie MERCY, (notre futur médecin référent) RDV en fin de séance.

Le Docteur Stéphane MARIOT, de VERDUN, qui va animer la conférence « Trouble du sommeil et prise de médicaments-les risques », soulignant que c'est la quatrième fois que le Dr MARIOT officie avec nous.

M. René CIOLEK secrétaire Général FNTR-FNTV Moselle.

Les représentants des associations : Mme Sylvie CHERY, ARAIRLOR. Mireille SCHMITZ, présidente Apnée du Sommeil Alsace accompagnée de M. et Mme SARRE-DOLAT. Christian TROUCHOT, président AIRAS Nancy.

Excusé, Jean Marie HUMBERT, président du Club Cœur et Santé de Jarny. Les adhérents qui nous sont majoritairement restés fidèles malgré la conjoncture, les personnes présentes, le conseil d'administration et M. Guillaume GRANDJEAN, d'ASTEN Santé, venu comme chaque année présenter les dernières nouveautés en ce qui concerne le traitement par PPC, machines et masques.

1- APPROBATION DU PROCÈS -VERBAL

Le compte-rendu de la dernière Assemblée Générale du 17 octobre 2020 ayant été porté à la connaissance des adhérents par la « Bouffée d'Air » N° 19, proposition est faite de passer directement au vote sans en imposer sa relecture. Le procès verbal est approuvé à l'unanimité.

2- RAPPORT MORAL 2020

Le secrétaire, Bernard SCHONS liste les différentes manifestations

organisées en 2020 :

29 février, participation à l'Assemblée Générale d'AIRAS à NANCY.

28 août, participation à l'Assemblée Générale d'ARAIRLOR qui nous a octroyé un don de 1 000 €

17 octobre, nous avons organisé notre Assemblée Générale. C'est une démarche normalement obligatoire, 2020 a été l'année des exceptions mais nous avons cependant pu la réaliser, juste avant le deuxième confinement.

3- RAPPORT FINANCIER

RECETTES 2020		DÉPENSES 2020	
Cotisations adhérents	3 625,00 €	Frais de gestion courante	4 076,80 €
Subventions	0 €	Manifestations : conférences, forums, assemblée	535,00 €
Produits divers	0 €	Frais permanences, routiers, comité	309,42 €
Dons manuels	3 018,04 €		
Produits financiers	51,31 €		
TOTAL	6 694,35 €	TOTAL	4 921,22 €
RESULTAT (excédent)	1 773,13 €		

Le trésorier remercie les adhérents pour le versement de leur cotisation et les donateurs. Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

4- BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ANNÉE 2021

Le trésorier présente le budget prévisionnel 2021, il est approuvé à l'unanimité.

5- RAPPORT DES RÉVISEURS AUX COMPTES

Les réviseurs aux comptes déclarent que les comptes ont été bien tenus, qu'ils sont réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'année 2020 ainsi que de la situation financière et patrimoniale de l'association. Ils demandent à l'assemblée de donner quitus au trésorier et le remercient pour le travail accompli au sein de l'association. Proposition adoptée à l'unanimité.

6- ÉLECTION DES RÉVISEURS AUX COMPTES

Messieurs DURING et PIERROT sont reconduits dans leurs fonctions, à l'unanimité.

7- MONTANT DE LA COTISATION 2022

L'assemblée vote à l'unanimité pour le maintien de la cotisation à 25 euros.

8- COMMUNICATION

Des permanences à CHÂTEAU SALINS et DIEUZE sont toujours en prévision, pas de calendrier précis pour l'instant.

9- RENOUELEMENT DU TIERS SORTANT

ET EXAMEN DE NOUVELLES CANDIDATURES

Fabienne VECRIN, Fernande HOUILLON, Roger ADAM, Anne Marie ROBERT et Serge ROBERT sollicitent la reconduction de leur mandat, celle-ci est adoptée à l'unanimité.

Aucune autre candidature n'est proposée.

10- PROJETS ET PERSPECTIVES

Pour cette année, nous avons participé :

- Aux rencontres médicales à VERDUN, le 9 octobre 2021.
- Le 15 octobre, invitation à la fête des 40 ans d'ARAIRLOR. Soirée émouvante et pleine d'espoir pour ce qui concerne la prise en charge des malades insuffisants respiratoires.

En prévision :

- Le 18 février conférence sur le SAS à Sarreguemines, à l'invitation de l'association Relais Solidarité Citoyenne.
- Le 3 avril, marche du cœur avec le club Cœur et Santé de JARNY.
- Le 7 juin, conférence sur le SAS, à REVIGNY SUR ORNAIN, avec le Dr MARIOT.
- Le président rappelle notre implication dans les hôpitaux pour la défense des usagers (voir p.7) et insiste sur le fait que toute personne qui a un problème, à l'hôpital ou dans tout autre établissement de santé peut porter plainte et bénéficier de l'assistance d'un représentant des usagers dans sa démarche.
- Au sujet du permis de conduire : L'association a fait parvenir un argumentaire expliquant la raison de notre démarche, aux ministères, de la Santé et de l'Intérieur par l'intermédiaire de Monsieur le Député, Brahim HAMMOUCHE au mois de juin dernier. Nous n'avons pas reçu de réponse pour l'instant. Notre action va maintenant se focaliser sur la mise en place de la sensibilisation des conducteurs PL et bus de manière obligatoire.
- Le président clôt la séance à 11h30 et passe la parole au docteur MARIOT pour la conférence, « Troubles du sommeil et prise de médicaments - les risques ». Celle-ci fut très intéressante et appréciée par l'assistance.

UNE FONTAINE DE JOUVENCE POUR LES PERSONNES QUI VIEILLISSENT

Les Français dorment mal, et la crise du Covid a encore aggravé les choses. De nombreuses personnes se persuadent qu'il est NORMAL de mal dormir quand elles vieillissent. Elles se rassurent à bon compte en se disant que les personnes âgées ont moins besoin de sommeil. En réalité, il est possible de bien dormir, même âgé. C'est même hautement préférable car le manque de sommeil précipite les maladies du vieillissement.

SEULE SOLUTION : TRAITER LES CAUSES PROFONDES

Notre cerveau ayant naturellement besoin de se reposer, il faut partir du principe qu'il souhaite dormir et qu'il en est capable. Si le SOMMEIL PROFOND ne vient pas, s'il s'interrompt très rapidement, c'est que notre cerveau a identifié une URGENCE plus importante que de se reposer.

Vous êtes seul à savoir quelle est l'urgence, la menace qui vous empêche de dormir. La force psychique la plus importante, c'est le DÉNI. Dans un premier temps, la stratégie peut fonctionner, mais les problèmes qu'on ne regarde pas en face ne disparaîtront pas tout seuls!

Une fois réveillé, on commence à penser, penser, penser et on a peine à se rendormir. Il n'est pas étonnant que les personnes âgées aient plus de mal à dormir car, plus la vie a été longue, plus nombreux et complexes seront les problèmes.

Pour bien dormir, il faut un bon lit, une chambre fraîche et calme, des rideaux occultant la lumière, n'avoir pas trop mangé de protéines le soir, être passé aux toilettes et avoir évité le sport et les écrans avant le coucher.

Les somnifères chimiques provoquent une anesthésie du cerveau sans générer les ondes cérébrales du sommeil naturel. Les très importants processus qui se produisent pendant la phase du sommeil profond ou paradoxal sont remplacés par une forme de paralysie. Ils ne procurent pas le sentiment de repos et d'apaisement d'une bonne nuit de sommeil. Au contraire, ils augmentent la sensation de somnolence, de fatigue pendant la journée, d'inattention, le manque de concentration, d'où le risque d'accident du travail ou de la circulation.

C'est une synthèse du sujet fort intéressant tiré de la lettre de J.Marc Dupuis du journal « Santé Nature Innovation ».

En complément, un SAS, Syndrome d'Apnées du Sommeil, sévère, pouvant provoquer plus de trente « micros-réveils » par heure, interdisant de fait l'accès au sommeil profond, doit être traité en urgence. Il faut pour cela consulter un pneumologue, un neurologue ou tout autre spécialiste du sommeil. Lorsque le SAS est soigné par PPC, Pression Positive Continue, le sommeil redevient réparateur, même et SURTOUT lorsqu'on prend de l'âge.

BULLETIN D'ADHÉSION À L'ASSOCIATION

Nom, Prénom :

Adresse :

N° de Téléphone : Mail :@.....

Questions :

☐ Adhésion

☐ Renouvellement

- Je règle le montant de la cotisation annuelle de 25 euros.

- Je verse un montant en qualité de membre bienfaiteur euros.

Chèque à établir à l'ordre de « Apnées Grand Est Lorraine » ou par virement bancaire IBAN FR76 1027 8050 0100 0222 7320 142 - BIC CMCIFR2A

Fait à le / /

Signature

Une attestation pour déduction fiscale (66%) sera délivrée pour la cotisation et les dons.

APPEL À NOS MEMBRES

Dans une association comme la nôtre, il y a des bénévoles qui arrivent et d'autres qui se désengagent, c'est une « respiration » normale et saine. Si vous vous sentez la vocation à devenir actifs dans l'association, il suffit de nous le signaler, dites nous ce que vous aimeriez faire, vous serez le ou la bienvenu(e).

Apnées Grand Est - Section Lorraine

4a Grand Rue - 57780 ROSSELANGE

Tél. : 06 10 44 72 56 - 06 74 60 89 27 - contact@apneesgrandest.com

Site Internet : www.apneesdusommeil-lorraine.com

NAPOLÉON ÉTAIT-IL APNÉIQUE ?

De tous temps il y a eu des hommes souffrant d'apnées du sommeil. Cette affection est traitée par PPC, Pression Positive Continue, depuis les années 80 grâce à l'invention d'un médecin Australien, le Dr Sullivan.

Aujourd'hui, grâce aux observations et récits de leur entourage, on pense que certains personnages historiques étaient concernés par l'apnée du sommeil. C'est le cas de l'Empereur Napoléon 1er qui présentait de nombreux signes y faisant penser.

Plusieurs anecdotes rapportées par ses biographes évoquent une somnolence de plus en plus importante. En 1805 Napoléon s'endort en tenant un conseil avec ses généraux lors de la bataille d'Elchingen. En 1808, l'Empereur lui-même se plaint d'une fatigue intense.

À 43 ans, l'Empereur qui a beaucoup grossi, accumule les erreurs jusqu'à attaquer la Russie en son implacable hiver. Est-ce dû à la somnolence diurne qui s'aggrave, à la fatigue qui trouble le jugement ? Tous ces symp-

tômes font-ils partie d'un syndrome d'apnées du sommeil ? *Le sommeil qu'il maîtrisait jusque là l'avait maîtrisé à son tour*, écrit son ministre et médecin Antoine Chaptal. Au cours des cent jours, Pasquier, son ancien préfet de police décelait chez lui des signes d'une « *décadence profonde* ».

En conclusion on pourrait se demander ce qui se serait passé si Napoléon avait pu être traité pour ses apnées du sommeil. Le docteur Charles-Henry Chouard s'aventure à dire qu'il est quasiment certain que certaines erreurs tactiques auraient été évitées et que la campagne de Russie n'aurait peut-être jamais eu lieu. L'Empereur aurait sûrement unifié l'Europe, et peut-être que cela nous aurait sauvé de deux guerres mondiales.



LA REPRÉSENTATION DES USAGERS

Même en période de pandémie, les problèmes au sein des hôpitaux subsistent et ceux qui les subissent apprécient le soutien des RU, Représentants des Usagers. Cette activité, très importante, est assumée depuis deux décennies par des membres d'AGE Lorraine.

Nous avons participé en 2021 à :

Hôpitaux Privés de Metz, UNEOS,

- 4 Conseils d'Administration
- 3 Commissions Des Usagers
- 1 Assemblée Générale
- 3 permanences.

Clinique Claude BERNARD,

- 10 permanences

- 1 Comité Médical d'Établissement (rencontre avec les médecins)
- 23 Commissions Des Usagers
- 3 Comités de Pilotage (action en faveur des patients suivie d'un rapport à l'ARS en fin d'année)
- 2 Comités de Vigilance et des Risques
- 3 Passeports Terrain (présentation de notre action auprès des personnels nouvellement engagés)

Nous avons également participé à 2 formations et à 4 réunions avec FRANCE ASSOS SANTÉ l'organisme qui encadre l'action et la formation des Représentant des Usagers. Naturellement dans la mesure du possible, ces actions ont été réalisées par visioconférences.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration, réuni à l'issue de l'Assemblée Générale du 23 octobre, a reconduit le bureau comme suit :

Président : Raymond FISCHER

Vice président : Michel BRICK

Secrétaire : Bernard SCHONS

Secrétaire adjointe : Fabienne VÉCRIN

Trésorier : Jacques MARÉCHAL

Assesseurs : Roger ADAM

Jean Pierre BINDEL

Annette Désormeau

Fernande HOUILLON

Claude JACQUES

Anne Marie ROBERT

Serge ROBERT / Auguste RUPPEL

Brigitte WATRIN / Gérard ZINS

Un « VISIO-CA » parmi tant d'autres.



PROCHAINS RENDEZ-VOUS EN 2022

- 18 février** **Conférence**
SARREGUEMINES
- 18 mars** **Journée du sommeil**
CHRU de NANCY, (à confirmer)
- 3 avril** **Marche du cœur**
JARNY, Château de Moncel
- 7 juin** **Conférence sur le sommeil,**
Dr MARIOT
REVIGNY SUR ORNAIN 55

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE 2022

MONTOY-FLANVILLE
au Relais de la Planchette

APNÉES GRAND EST - LORRAINE
se réunira le 30 avril 2022 à 10h30

Pour sa 17^e Assemblée Générale ordinaire
suivie d'une conférence-débat sur le thème
« Le SAS et les maladies qu'il aggrave »

LES PERMANENCES DE L'ASSOCIATION

Adhérents, visiteurs, personnes intéressées, vous pouvez nous retrouver à votre convenance
lors de nos permanences dans les établissements ci-dessous.

Entrée libre sans rendez-vous et sans engagement. Accueil assuré par des bénévoles eux-mêmes appareillés.

JOURS	LIEUX	HORAIRES
1 ^{er} Lundi du mois	Hôpital Robert SCHUMAN - METZ - VANTOUX Local des associations (près de l'accueil)	14h00 à 16h00 06 74 60 89 27
1 ^{er} Mardi du mois	Hôpital BEL AIR - THIONVILLE Local des associations rez de chaussée	10h00 à 12h00 06 47 69 31 31
1 ^{er} Mardi du mois	Centre Hospitalier de BAR LE DUC Local IRCA 1 ^{er} étage secteur hôpital de jour	14h00 à 16h00 06 23 16 34 27
1 ^{er} Mercredi du mois	Centre Hospitalier Maillot BRIEY	9h30 à 11h30 06 87 10 91 30
1 ^{er} Jeudi du mois	Hôpital Saint NICOLAS - VERDUN Bat. LAENNEC - 1 ^{er} étage salle allergologie	10h00 à 12h00 06 85 20 39 61
1 ^{er} Vendredi du mois	CENTRE HOSPITALIER Groupe SOS - SAINT AVOLD Staff pédiatrie - 1 ^{er} étage	15h00 à 17h00 06 60 66 85 56
2 ^e mercredi du mois	CHR MERCY - METZ Local « maison des usagers »	10h00 à 12h00 06 79 16 59 38
3 ^e mardi du mois	Hôpital-Clinique Claude BERNARD - METZ Nouvelle adresse : 91 rue Claude BERNARD	14h00 à 16h00 06 74 60 89 27

POUR NOUS JOINDRE EN DEHORS DES PERMANENCES :

www.apneesdusommeil-lorraine.com

contact@apneesgrandest.com

4a Grand Rue - 57780 ROSSELANGE - Téléphone : 06 10 44 72 56 / 06 74 60 89 27

Directeur de la publication : Raymond FISCHER / Rédacteur en chef : Fernande HOUILLON

Participants : Gérard ZINS, Jacques MARECHAL, Michel BRICK, Fabienne VECRIN, Bernard SCHONS, Claude JACQUES
Roger ADAM, Auguste RUPPEL, Jean-Pierre BINDEL, Serge et Anne Marie ROBERT, Annette DESORMEAU, Brigitte WATRIN.

Photos : Jean-Pierre BINDEL

Tirage 1 000 exemplaires - Réalisation Digit'Offset - Bouxières-sous-Froidmont - ISSN 2679-9367